

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2264

Société :

l.A.M 147980

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MOUTIB EL ADRSSI Mohamed

Date de naissance :

02/02/1951

Adresse :

Alay Mohammadi Rue b N° 26
Ain El Ousse Casablanca

Tél. :

Total des frais engagés : 448,29 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur K. EL AZZ
NEUROPSYCHIATRE
70, Bd. Zerkouani Apt 8-Casa
Tél: 0522 22 23 31 / 0522 47 25 85

Date de consultation :

27/12/2022

Nom et prénom du malade :

MRAITH Fouzia

Age : 1965

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

affection nerveuse chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

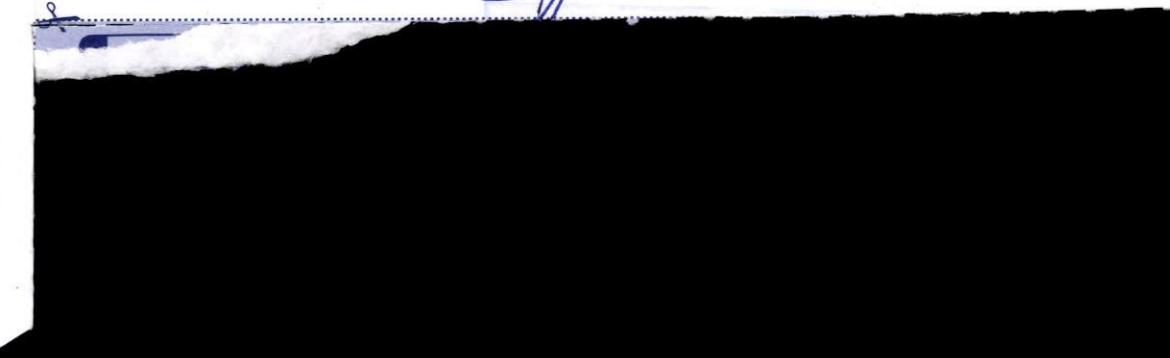
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 24/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
27/12/22	1C3		350,00	<i>DENTISTE M. ALDO RO'SYCH 15 Bd Jules Ferry 75023 Paris Tél. 01 55 22 23 21 / 0324 11 15</i>
	258			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE SABLAZ 155, rue de Berre 13180 Casablanca Tél. 00 589 6700 07</i>	27/12/22	979,-

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	02/01/23	B=650	650,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

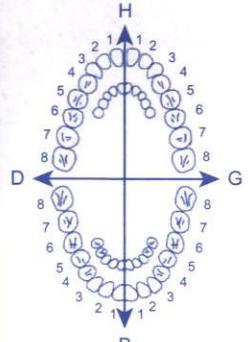
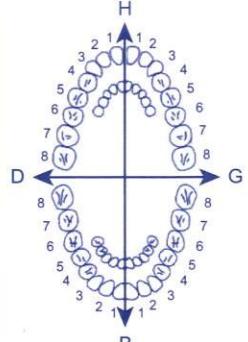
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	<input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			<input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/>
				DATE DU DEVIS
				<input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khalid. El Alj

Psychiatre - Psychanalyste

الدكتور العلّاج

أخصائي في الأمراض النفسية
محلل نفسي

Casablanca, le

27/12/2022

MADAME FOUZIA MRIH :

(SV)

1 - ESPERAL 25 MG. CMP.
1 cmp. au couche

TRAITEMENT POUR 30 JOURS.

R.V. LE : mardi 24 janvier 2023 à 10 heures 30.

PHARMACIE BAHJA CASABLANCA
Dr. Khalid El Alj
Rue 135 N° 129, 3^e étage, appart. 211
ICE : 00235890/000074

97.90

Docteur KHALID ALJ
NEUROPSYCHIATRE
70 Bd. Zerkouni Appt 3-C-02
Tél 0522 23 31 / 0522 47 25 65

Portable du Cabinet : 06 15 640 140

70, Bd. Zerkouni (en face du marché des fleurs) - App. 8 - 3^{ème} Etage - Casablanca 20 000 - Tél. : 05 22.22.23.31 / 05 22.47.25.85
I.C.E.: 001933335000020 - INPE : 91047001

Facture

N° facture 23-0022

N° Dossier : 23010553

Date 02/01/2023

Mme MRAIH Fouzia

Code Acte	Designation Acte	Cotation
TSH	Thyréostimuline (TSH-us)	250
T4L	T4 Thyroxine libre	200
T3L	T3 Triiodothyronine libre	200

Total en B 650,00

Total en dirhams 630,00

Airrétée la présente facture à la somme de : Six cent trente dirhams***

Dr. A. EL KAISSI
78, Bd. Tah Aïn Chock Casablanca
Tel: 0522 21 45 55 GSM: 06 54 52 6 62

Laboratoire AllianceBio

Docteur Khalid. El Alj
Psychiatre - Psychanalyste
الدكتور العلج
أخصائي في الأمراض النفسية
محلل نفسي

Casablanca, le

27/12/2022

MADAME FOUZIA MRIH :

Prière de bien vouloir faire :

T3 libre – T4 libre - TSH ultrasensible.

Confraternellement

AllianceBIO 23010553



Mme MRAIH Fouzia
DN : 27/09/1965

*Dr. A. EL KALIJI DUNI
NEUROPSYCHIATRE
70, Bd. Zerkouni Appt 3 Casa
Tél: 0522 22 23 31 / 0522 47 25 85*

Dr. A. EL KALIJI DUNI
NEUROPSYCHIATRE
70, Bd. Zerkouni Appt 3 Casa
Tél: 0522 22 23 31 / 0522 47 25 85
Laboratoire AllianceBIO
D'Analyses Médicales

Portable du Cabinet : 06 15 640 140

Compte rendu d'analyses

Demandé par Dr: KHALID EL ALJ
Prélèvement du: 02/01/2023 11:39

Édité Le : 02/01/2023 17:28

Mme MRAIH Fouzia

DDN : 27/09/1965

Dossier N°: 23010553



HORMONOLOGIE

Thyréostimuline (TSH-us)	0,072	μUI/ml	(0,25 - 5)	0,156 (24/11/22)
<i>(Technique : Immunoanalyse Enzymatique AIA-900)</i>				0,20 (11/10/21)~~

Interprétation:

- Euthyroidie : 0.25 - 5.00
- Hypothyroïdie : > 7.00
- Hyperthyroïdie : < 0.15

Remarque:

Dans le cadre des hypothyroidies et hyperthyroidies transitoire, il est recommandé de contrôler l'analyse après 3 à 4 semaines et compléter le bilan par une recherche de pathologies infectieuses ou autoimmunes.

La grossesse est associée à une augmentation de l'excrétion rénale d'iodine, une synthèse augmentée de la TBG (Thyroid binding protein), une augmentation de la production des hormones thyroïdiennes ainsi qu'un effet stimulateur de la thyroïde par le β-HCG. Dès lors, il est communément admis que les taux de TSH sont abaissés au cours de la grossesse.

Il convient de considérer :

Pour le premier trimestre (dès la 7ème semaine), le taux de TSH est en moyenne abaissé de 0.4 μUI/ml tandis que pour le 2ème et 3ème trimestre, la baisse du taux de TSH est de 0.2 mU/L.

T4 Thyroxine libre 11,16 ng/L (6,1 - 17,2) 

(Technique : Immunoanalyse Enzymatique AIA-900)

T3 Triiodothyronine libre 3,48 pg/ml (1,37 - 5,3) 

(Technique : Immunoanalyse Enzymatique AIA-900)

Résultats recto-verso

Signé par Dr. A. EL KAISSOUNI



Dossier N°: 23010553

Page : 1 / 1

